



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Le 17/08/2012

124752 002879 1/1 002879

Officier du ministère public
Contrôle Automatisé
CS 41101
35911 RENNES CEDEX 9



MI2231LT 0000000035395481013

BAPTISTE

95300 PONTOISE

N° AZUR : 0811 10 20 30

N° d'Avis de Contravention :
Immatriculation :

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Suite à la requête en exonération que vous m'avez fait parvenir, je vous informe du classement sans suite de la contravention établie à votre rencontre dans le cadre du dossier ci-dessus référencé.

Si vous avez payé le montant de l'amende ou de la consignation, il vous appartient d'adresser votre courrier de demande de remboursement à :

**TCA
CS 81239
35012 RENNES CEDEX**

Pour obtenir ce remboursement, vous devez joindre à votre demande :

- 1) L'original du présent courrier ;
- 2) La preuve du paiement (talon du timbre-amende, numéro et montant du chèque, ou justificatif en cas de télépaiement par carte bancaire) ;
- 3) Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal si vous êtes titulaire d'un compte bancaire ou postal.

En cas de retrait de points sur votre permis de conduire, une demande de restitution a été faite au service du Fichier National des Permis de Conduire.

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'officier du ministère public
Martine GADRET

